

Transformer sa production laitière et la vendre en direct : une voie pour assurer l'avenir ?

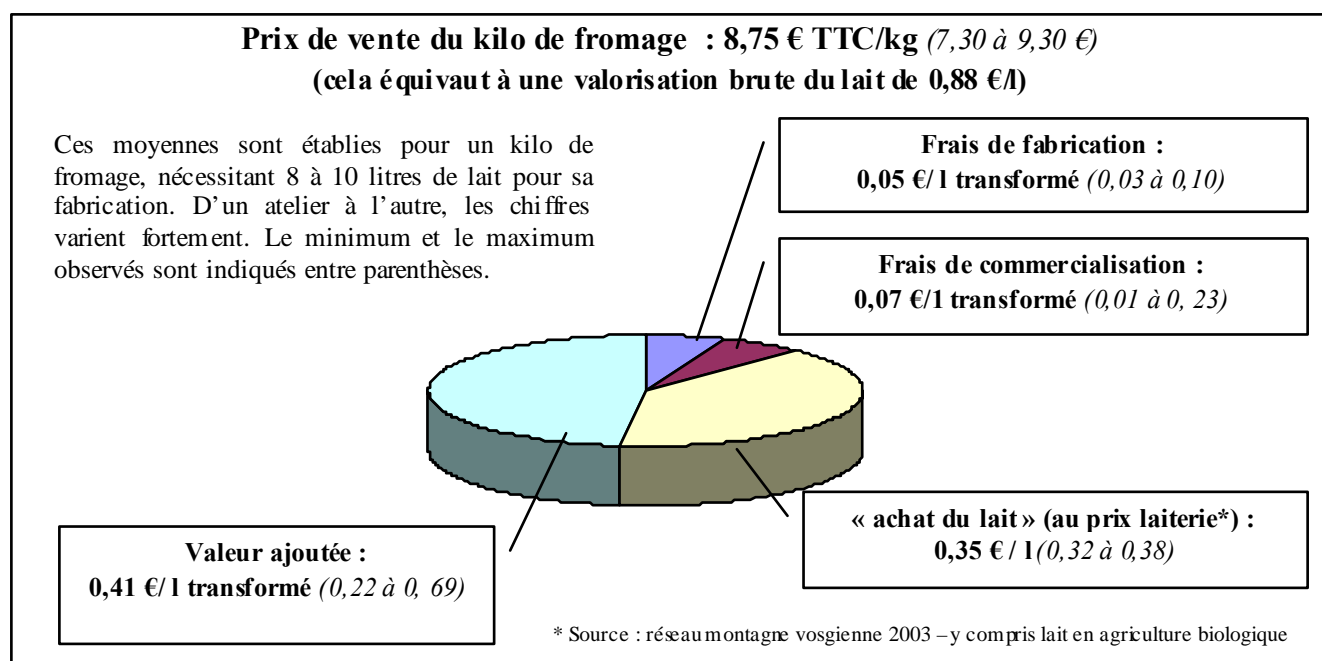
Dans le contexte de réforme de la PAC et d'incertitude en matière d'évolution du prix du lait, certains voient dans la transformation fromagère à la ferme et la vente directe de tout ou partie de leur production une manière d'adapter leur système en étant moins dépendant du marché du lait industriel.

Si la transformation peut permettre de créer de la valeur ajoutée à partir du litrage déjà produit et être une alternative à l'agrandissement, cette activité ne s'improvise pas. Elle nécessite du temps, des compétences techniques et commerciales, mais aussi des investissements. Un projet aussi ambitieux doit donc s'inscrire dans la cohérence globale de l'exploitation. Les éléments qui suivent peuvent vous aider dans votre réflexion.

Une rentabilité très variable d'une exploitation à l'autre

Une étude conduite par la Chambre d'Agriculture des Vosges auprès de 11 exploitations produisant du fromage fermier (munster et tomme pour la plupart) montre que la rentabilité des ateliers de transformation est très fluctuante d'une exploitation à l'autre : par rapport à la vente du lait en laiterie, la transformation et la vente directe apporte une valeur ajoutée qui varie de 0,22 à 0,69 €/l, la moyenne se situant à 0,41 €/l. Cette valeur ajoutée doit servir à rembourser les emprunts et rémunérer le travail lié à la transformation et la commercialisation.

Ces différences s'expliquent essentiellement par des frais de fabrication, de commercialisation mais aussi des prix de vente très variables d'un atelier à l'autre. Néanmoins, la maîtrise technique peut jouer un rôle non négligeable : elle influe sur le nombre de fromages produits à partir d'une même quantité de lait.



Une autre variable importante concerne le temps passé à l'activité. Sur les exploitations étudiées, il varie de 700 h à 5100 h par an, pour une moyenne annuelle proche de 2100 h/an. Pour un atelier bien équipé, il faut compter entre 15 et 20 h de travail (transformation, nettoyage, commercialisation et suivi administratif) pour 1000 litres mis en transformation.

Les réseaux d'élevage vous parlent de la PAC...

Les principaux facteurs de variation sont l'équipement de l'atelier, les circuits commerciaux choisis et les volumes transformés.

La mise en place d'un atelier de transformation pour conforter l'existant et créer de l'emploi

Pour un système herbager de montagne (180 000 litres de lait, 80 ha d'herbe, 1 couple), nous avons chiffré l'intérêt économique du développement de cette activité. Les données du projet sont les suivantes :

L'exploitation avant découplage des aides	Objectifs et données technico-économiques du projet
80 ha d'herbe 35 vaches à 5 400 l/vache : 184 000 litres de lait livrés en laiterie Vêlages en automne-hiver 1 couple Disponible pour vivre et autofinancer : 26 000 €	- 104 000 litres livrés en laiterie - 80 000 litres transformés soit 9 000 kg de fromages vendus (rendement de 8,9 l/kg de fromage en tenant compte des pertes) - Prix moyen de vente : 8,00 € HT /kg - Investissement total : 60 000 € soit 5 673 € d'annuités sur 12 ans - Travail estimé sur l'atelier transformation : 1 600 h/an - Arrivée d'un nouvel associé sur la structure

Remarque : Nous avons considéré que la transformation était la solution choisie pour permettre l'arrivée d'un associé et conforter la structure. Dans certaines situations, l'embauche d'un salarié pourra remplacer l'entrée du nouvel associé.

Pour notre simulation économique, nous avons retenu l'aide laitière découplée sur la totalité du quota et un prix du lait vendu en laiterie de 263 €/1000 litres. Le prix des charges reste identique.

L'exploitation avant découplage des aides	L'exploitation après réforme de la PAC	Avec transformation fromagère et arrivée d'un associé
Revenu total de l'exploitation : 26 000 € soit disponible par exploitant : 13 000 €	Revenu total de l'exploitation : 24 800 € soit disponible par exploitant : 12 400 €	Revenu total de l'exploitation : 57 000 € soit disponible par exploitant : 19 000 € (+ 6 600 €)

La réforme de la PAC risque de fragiliser les exploitations de montagne qui ont des possibilités d'adaptation limitées. En effet, ces systèmes ont souvent une conduite déjà économe, des possibilités pour faire du lait en plus parfois réduites ...aussi, dans certaines situations, l'activité transformation pourrait permettre de conforter les structures en place : dans notre exemple, la transformation à la ferme et la vente directe de 80 000 litres/an permet à la fois de dégager le revenu d'un nouvel associé et d'améliorer de 6 600 € le revenu de chacun. Avec un salarié à la place de l'associé supplémentaire, les conclusions seraient sensiblement les mêmes.

De mauvais choix et la rentabilité n'est pas au rendez-vous

Cette situation est décrite dans le cadre d'un système optimisé aussi bien sur la conduite des animaux que sur l'atelier de transformation.

Influence du rendement et du prix de vente sur le revenu disponible par exploitant :

Revenu disponible par associé suite à la mise en place de l'atelier transformation : 19 000 €		Prix au kilo (hors taxes)		
		7,20 €/kg	8,00 €/kg	8,80 €/kg
Rendement fromager (l de lait/kg de fromage)	8,0 l/kg	- 400 €	+ 3 500 €	+ 7 300 €
	8,9 l/kg	- 3 800 €	19 000 €	+ 3 100 €
	9,8 l/kg	- 6 600 €	- 3 400 €	- 300 €

Le tableau ci-dessus montre qu'un prix de vente trop bas ou un faible rendement fromager peut fortement dégrader le revenu supplémentaire espéré par cette activité.

Avant de se lancer dans ce type d'activité, il est donc indispensable d'apprécier le risque technologique (mauvais rendement fromager, qualité défectueuse) et les débouchés possibles.. En effet, de mauvais choix peuvent remettre en cause la rentabilité de l'atelier et au delà, de l'exploitation dans son ensemble. Avant d'atteindre une vitesse de croisière (comme cela est présenté dans l'exemple), il est également nécessaire d'appréhender la phase transitoire durant laquelle se fera la progression du litrage transformé.

La vente directe : c'est possible, rentable, mais ça ne s'improvise pas

La transformation fromagère est une activité à part entière. Si elle peut apporter de la valeur ajoutée et créer des emplois (en permettant l'embauche ou l'association), elle peut aussi se révéler une voie de développement inadaptée. Aussi, une solide formation est nécessaire pour mettre au point les produits et faire les bons choix rapidement.

Si tout le monde ne peut pas se mettre à transformer, les débouchés pour les fromages fermiers de qualité existent, à condition d'aller chercher les consommateurs là où ils se sont. Dans ce sens, avoir un aperçu de la concurrence locale peut permettre d'orienter ses recherches de marchés.

Dans la mise en place de ce type d'activité, il ne faut pas non plus négliger les aspects réglementaires. Enfin, la prise en compte d'une phase transitoire et l'évaluation prévisionnelle de la trésorerie sont nécessaires.

A l'échelle de l'exploitation, le travail supplémentaire engendré par la transformation ne doit pas se faire au



La production fromagère fermière : une activité à part entière, différente de celle de l'éleveur

Les réseaux d'élevage vous parlent de la PAC...

détriment du reste (ateliers animaux et végétaux). Une dérive du système (en concentrés ou autres intrants) peut rapidement détériorer la valeur ajoutée créée par l'atelier transformation !

**L'équipe des réseaux d'élevage
Pour le département des Vosges : Elodie Delmotte et Rémi Georgel**

*Notre série d'articles sur la réforme de la PAC et les questions qu'elle entraîne se termine.
Nous vous proposons de nous retrouver en novembre pour nos journées portes ouvertes.
Venez nombreux !*